

SAS AGLM IMMO

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

CHARGES	SITUATION AU 31/12/2020	SITUATION AU 31/12/2019	%	PRODUITS	SITUATION AU 31/12/2020	SITUATION AU 31/12/2019	%
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION			
Autres Achats & Charges Externes	14 668 091,60	14 153 107,52	103,64%	Revenus Locatifs			
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	21 840 552,78	19 120 484,12	114,23%	. Revenus des Immeubles	154 456 845,98	133 951 968,54	115,31%
Salaires & Traitements	0,00	0,00	NS	. Refacturation d'Assurances	180 101,69	147 152,79	122,39%
Charges Sociales	0,00	0,00	NS	. Refacturation d'Impôts	16 856 235,04	14 243 070,07	118,35%
Dotations aux Amortissements & Provisions				Produits des Activités Annexes			
. Dot. aux Amortissements sur Immobilisations	68 713 948,20	62 335 788,44	110,23%	. Commissions & Courtages	0,00	0,00	NS
. Dot. aux Amort. sur Frs d'Acquis. & Hon. de Comm.	0,00	0,00	NS	. Locations Diverses	0,00	0,00	NS
. Dot. aux Provisions sur Actif Circulant	2 930 201,11	856 200,60	NS	Reprises sur Amortissements & Provisions	1 567 694,15	201 613,21	NS
. Dot. aux Provisions pour Risques & Charges	0,00	5 000,00	NS	Transferts de Charges			
Autres Charges	1 113 615,91	140 427,88	NS	. Transferts de Charges sur Frais d'Acquisition	0,00	0,00	NS
				. Transferts de Charges sur Honoraires de Comm.	0,00	0,00	NS
				. Autres Transferts de Charges	319 918,51	612 567,42	52,23%
				Autres Produits	4 606 429,76	13 303 206,23	34,63%
Total Charges d'Exploitation	109 266 409,60	96 611 008,56	113,10%	Total Produits d'Exploitation	177 987 225,13	162 459 578,26	109,56%
CHARGES FINANCIERES				PRODUITS FINANCIERS			
Intérêts & Charges Assimilées	306 585,12	457 880,46	66,96%	Intérêts & Produits Assimilés	8 179 200,10	12 798 072,80	63,91%
Différences Négatives de Change	0,00	0,00	NS	Différences Positives de Change	0,00	0,00	NS
Total Charges Financières	306 585,12	457 880,46	66,96%	Total Produits Financiers	8 179 200,10	12 798 072,80	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES				PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Charges Exceptionnelles sur Opérations de Gestion	251 091,39	0,00	#DIV/0	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion	0,00	0,00	NS
Charges Exceptionnelles sur Opérations en Capital	59 553 738,65	3 518 178,99	NS	Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	63 578 453,26	8 645 000,00	NS
Dotations aux Amortissements & Provisions	13 125 000,00	17 650,83	NS	Reprises sur Provisions & Transferts de Charges	12 882,00	0,00	NS
Total Charges Exceptionnelles	72 929 830,04	3 535 829,82	NS	Total Produits Exceptionnels	63 591 335,26	8 645 000,00	NS
Participations des Salariés	0,00	0,00	NS				
Impôts sur les Bénéfices	19 796 058,97	25 950 212,00	76,28%				
TOTAL CHARGES	202 298 883,73	126 554 930,84	159,85%	TOTAL PRODUITS	249 757 760,49	183 902 651,06	135,81%
<i>Bénéfice</i>	47 458 876,76	57 347 720,22	82,76%	<i>Perte</i>	0,00	0,00	NS
TOTAL GENERAL	249 757 760,49	183 902 651,06	135,81%	TOTAL GENERAL	249 757 760,49	183 902 651,06	135,81%

ACTIF	SITUATION AU 31/12/2020			SITUATION AU 31/12/2019	PASSIF	SITUATION AU 31/12/2020	SITUATION AU 31/12/2019
	BRUT	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	NET				
Associés - capital souscrit non appelé	0		0	0			
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	Capital	2 214 001 400,00	2 199 060 300,00
Immobilisations Corporelles					Prime de Fusion	0,00	0.00
Terrains	2 252 017 862,39	4 768,83	2 252 013 093,56	2 104 489 158,77	Primes d'Apport	1 997 124 468,89	1 980 344 268,89
Constructions	2 019 717 364,48	234 146 450,36	1 785 570 914,12	1 678 421 310,96	Primes d'émission	277 269 171,42	273 840 600,00
Mati technique de fusion	8 920 255,54	337 024,79	8 583 230,75	9 346 168,73	Réserves		
Autres Immobilisations Corporelles	0,00	0	0	0	Réserve Légale	3 223 324,19	355 938,18
Immobilisations Corporelles en Cours	266 155 612,01	0.00	266 155 612,01	353 442 749,81	Réserves Indisponibles	0.00	0.00
Immobilisations Financières					Report à Nouveau	200 975,71	37 430,91
Participations	288 350 130,54	0.00	288 350 130,54	284 577 041,01	Résultat de l'Exercice	47 458 876,76	57 347 720,22
Dépôts & Cautionnements	243 984,67	0.00	243 984,67	244 088,50			
Total Actif Immobilisé	4 835 405 209,63	234 488 243,98	4 600 916 965,65	4 430 520 517,78	Total Capitaux Propres	4 539 278 216,97	4 510 986 258,20
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Avances & Acomptes Versés	142 410,42	0.00	142 410,42	36 493,46	Provisions pour Risques & Charges	23 000,00	23 000,00
Créances					Provision pour impôts	0.00	0.00
Créances Clients	6 727 351,41	2 891 368,83	3 835 982,58	4 072 039,15	Total Provisions	23 000,00	23 000,00
Comptes Rattachés	5 087 233,52	0.00	5 087 233,52	5 074 381,75	DETTES		
Autres Créances	7 041 621,63	0.00	7 041 621,63	30 285 680,91	Emprunts & Dettes auprès des Ets de Crédit	28 107 664,54	0.00
Valeurs Mobilières de Placement	0.00	0.00	0.00	0.00	Emprunts & Dettes Financières Divers	13 671 018,48	15 918 502,41
Disponibilités	5 191 046,05	0.00	5 191 046,05	75 522 513,15	Avances & Acomptes Reçus	3 148 921,20	1 546 873,95
					Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	22 544 979,88	5 773 667,02
					Dettes Fiscales & Sociales	455 677,00	1 297 364,00
					Dettes sur Immobilisations & Comptes Ratt.	945 090,43	0.00
					Autres Dettes	4 590 037,99	273 042,12
Total Actif Circulant	24 189 663,03	2 891 368,83	21 298 294,20	114 991 108,42	Total Dettes	73 463 389,52	24 809 449,50
REGULARISATION					REGULARISATION		
Charges Constatées d'Avance	0,00	0.00	0,00	0,00	Produits Constatés d'Avance	9 450 653,36	9 692 918,50
Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	0,00	0.00	0,00	0,00	Ecart de Conversion Passif	0.00	0.00
Ecart de Conversion Actif	0,00	0.00	0,00	0,00			
Total Régularisation	0,00	0,00	0,00	0,00	Total Régularisation	9 450 653,36	9 692 918,50
TOTAL ACTIF	4 859 594 872,66	237 379 612,81	4 622 215 259,85	4 545 511 626,20	TOTAL PASSIF	4 622 215 259,85	4 545 511 626,20

Certifié conforme





KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

AGLM IMMO S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

AGLM IMMO S.A.S

32 avenue Emile Zola – 59370 Mons en Baroeul

Ce rapport contient 15 pages

RT-212-90

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

AGLM IMMO S.A.S

Siège social : 32 avenue Emile Zola – 59370 Mons en Baroeul
Capital social : 2.214.001.400

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale des associés de la société par actions simplifiée AGLM IMMO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée AGLM IMMO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

1 Fondement de l'opinion

1.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

1.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

2 Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous

vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne la valorisation et la dépréciation des immeubles et des titres de participation, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

4 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

5 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre

des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 mai 2021

KPMG S.A.



Régis Tribout
Associé

ACTIF	SITUATION AU 31/12/2020			SITUATION AU 31/12/2019	PASSIF	SITUATION AU 31/12/2020	SITUATION AU 31/12/2019
	BRUT	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	NET				
Associés - capital souscrit non appelé	0		0	0			
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	Capital	2 214 001 400,00	2 199 060 300,00
Immobilisations Corporelles					Prime de Fusion	0,00	0,00
. Terrains	2 252 017 862,39	4 768,83	2 252 013 093,56	2 104 489 158,77	Primes d'Apport	1 997 124 468,89	1 980 344 268,89
. Constructions	2 019 717 364,48	234 146 450,36	1 785 570 914,12	1 678 421 310,96	Primes d'émission	277 269 171,42	273 840 600,00
. Mali technique de fusion	8 920 255,54	337 024,79	8 583 230,75	9 346 168,73	Réserves		
. Autres Immobilisations Corporelles	0,00	0	0	0	Réserve Légale	3 223 324,19	355 938,18
. Immobilisations Corporelles en Cours	266 155 612,01	0.00	266 155 612,01	353 442 749,81	Réserves Indisponibles	0.00	0.00
Immobilisations Financières					Report à Nouveau	200 975,71	37 430,91
. Participations	288 350 130,54	0.00	288 350 130,54	284 577 041,01	Résultat de l'Exercice	47 458 876,76	57 347 720,22
. Dépôts & Cautionnements	243 984,67	0.00	243 984,67	244 088,50			
Total Actif Immobilisé	4 835 405 209,63	234 488 243,98	4 600 916 965,65	4 430 520 517,78	Total Capitaux Propres	4 539 278 216,97	4 510 986 258,20
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Avances & Acomptes Versés	142 410,42	0.00	142 410,42	36 493,46	Provisions pour Risques & Charges	23 000,00	23 000,00
Créances					Provision pour impôts	0.00	0.00
. Créances Clients	6 727 351,41	2 891 368,83	3 835 982,58	4 072 039,15	Total Provisions	23 000,00	23 000,00
. Comptes Rattachés	5 087 233,52	0.00	5 087 233,52	5 074 381,75	DETTES		
. Autres Créances	7 041 621,63	0.00	7 041 621,63	30 285 680,91	Emprunts & Dettes auprès des Ets de Crédit	28 107 664,54	0.00
Valeurs Mobilières de Placement	0.00	0.00	0.00	0.00	Emprunts & Dettes Financières Divers	13 671 018,48	15 918 502,41
Disponibilités	5 191 046,05	0.00	5 191 046,05	75 522 513,15	Avances & Acomptes Reçus	3 148 921,20	1 546 873,95
					Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	22 544 979,88	5 773 667,02
					Dettes Fiscales & Sociales	455 677,00	1 297 364,00
					Dettes sur Immobilisations & Comptes Ratt.	945 090,43	0.00
					Autres Dettes	4 590 037,99	273 042,12
Total Actif Circulant	24 189 663,03	2 891 368,83	21 298 294,20	114 991 108,42	Total Dettes	73 463 389,52	24 809 449,50
REGULARISATION					REGULARISATION		
Charges Constatées d'Avance	0,00	0.00	0,00	0,00	Produits Constatés d'Avance	9 450 653,36	9 692 918,50
Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	0.00	0.00	0.00	0.00	Ecart de Conversion Passif	0.00	0.00
Ecart de Conversion Actif	0.00	0.00	0.00	0.00			
Total Régularisation	0,00	0.00	0,00	0,00	Total Régularisation	9 450 653,36	9 692 918,50
TOTAL ACTIF	4 859 594 872,66	237 379 612,81	4 622 215 259,85	4 545 511 626,20	TOTAL PASSIF	4 622 215 259,85	4 545 511 626,20

CHARGES	SITUATION AU 31/12/2020	SITUATION AU 31/12/2019	%	PRODUITS	SITUATION AU 31/12/2020	SITUATION AU 31/12/2019	%
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION			
Autres Achats & Charges Externes	14 668 091,60	14 153 107,52	103,64%	Revenus Locatifs			
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	21 840 552,78	19 120 484,12	114,23%	. Revenus des Immeubles	154 456 845,98	133 951 968,54	115,31%
Salaires & Traitements	0.00	0.00	NS	. Refacturation d'Assurances	180 101,69	147 152,79	122,39%
Charges Sociales	0.00	0.00	NS	. Refacturation d'Impôts	16 856 235,04	14 243 070,07	118,35%
Dotations aux Amortissements & Provisions				Produits des Activités Annexes			
. Dot.aux Amortissements sur Immobilisations	68 713 948,20	62 335 788,44	110,23%	. Commissions & Courtages	0.00	0.00	NS
. Dot.aux Amort.sur Frs d'Acquis.& Hon.de Comm.	0.00	0.00	NS	. Locations Diverses	0.00	0.00	NS
. Dot.aux Provisions sur Actif Circulant	2 930 201,11	856 200,60	NS	Reprises sur Amortissements & Provisions	1 567 694,15	201 613,21	NS
. Dot.aux Provisions pour Risques & Charges	0.00	5 000,00	NS	Transferts de Charges			
Autres Charges	1 113 615,91	140 427,88	NS	. Transferts de Charges sur Frais d'Acquisition	0.00	0.00	NS
				. Transferts de Charges sur Honoraires de Comm.	0.00	0.00	NS
				. Autres Transferts de Charges	319 918,51	612 567,42	52,23%
				Autres Produits	4 606 429,76	13 303 206,23	34,63%
Total Charges d'Exploitation	109 266 409,60	96 611 008,56	113,10%	Total Produits d'Exploitation	177 987 225,13	162 459 578,26	109,56%
CHARGES FINANCIERES				PRODUITS FINANCIERS			
Intérêts & Charges Assimilées	306 585,12	457 880,46	66,96%	Intérêts & Produits Assimilés	8 179 200,10	12 798 072,80	63,91%
Différences Négatives de Change	0.00	0.00	NS	Différences Positives de Change	0.00	0.00	NS
Total Charges Financières	306 585,12	457 880,46	66,96%	Total Produits Financiers	8 179 200,10	12 798 072,80	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES				PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Charges Exceptionnelles sur Opérations de Gestion	251 091,39	0,00	#DIV/0	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion	0.00	0,00	NS
Charges Exceptionnelles sur Opérations en Capital	59 553 738,65	3 518 178,99	NS	Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	63 578 453,26	8 645 000,00	NS
Dotations aux Amortissements & Provisions	13 125 000,00	17 650,83	NS	Reprises sur Provisions & Transferts de Charges	12 882,00	0.00	NS
Total Charges Exceptionnelles	72 929 830,04	3 535 829,82	NS	Total Produits Exceptionnels	63 591 335,26	8 645 000,00	NS
Participations des Salariés	0.00	0.00	NS				
Impôts sur les Bénéfices	19 796 058,97	25 950 212,00	76,28%				
TOTAL CHARGES	202 298 883,73	126 554 930,84	159,85%	TOTAL PRODUITS	249 757 760,49	183 902 651,06	135,81%
<i>Bénéfice</i>	47 458 876,76	57 347 720,22	82,76%	<i>Perte</i>	0.00	0.00	NS
TOTAL GENERAL	249 757 760,49	183 902 651,06	135,81%	TOTAL GENERAL	249 757 760,49	183 902 651,06	135,81%

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Apport d'immeubles

SAS AGLM IMMO, foncière commune du Groupe, a été créée en 2016 dans l'objectif de faciliter la détention d'actifs immobiliers et les arbitrages par les sociétés du Groupe. Dans cet objectif, plusieurs apports ont été réalisés en 2020 dans la continuité des apports effectués les années précédentes. Un apport de dix sept ensembles immobiliers avec jouissance au 1er janvier 2020, a été opéré entre SAM La Mondiale et SAS AGLM IMMO, pour un montant total de 29 150 000 €.

La rémunération de ces apports est constituée par une augmentation du capital pour un total de 12 369 800 € et de primes d'apport pour 16 780 200 €.

Un apport en numéraire venant de ViaSanté Mutuelle de 5 999 871,42€ a été effectué le 17 décembre 2020. Il se répartit de la manière suivante : Augmentation de capital pour 2 571 300 € et augmentation de la prime d'émission pour 3 428 571,42€.

Acquisitions - Cessions

SAS AGLM IMMO a souscrit dans trois fonds : - A+ Génération 2 à hauteur de 1 435 263,18€.

- A+ Génération 3 à hauteur de 1 995 249,34€.
- Foncière Chênelet à hauteur de 999 999,36€.
- Ardian à hauteur de 1 048 358,98 €.
- Ardian II à hauteur de 3 125 007,87€.
- Immo Tourisme à hauteur de 3 838 095,24€.

Quatre immeubles qui étaient en restructuration ont été livrés sur l'année 2020.

Clichy Sanzillon a été livré le 22 juin 2020 pour un montant de 98 994 232,94€

Clichy Victor Hugo a été livré le 24 juillet 2020 pour un montant de 30 831 623,70€

Nanterre Upside a été livré le 29 juillet 2020 pour un montant de 112 500 313,16€

St Denis New Corner a été livré le 02 septembre 2020 pour un montant de 73 877 750,04€

Trois immeubles ont été vendus en 2020 : - Paris Malakoff Variot pour 26 770 000€, le 29 Décembre 2020

- Paris Monsieur pour 13 945 498€ le 29 mai 2020
- Paris Murat pour 11 347 960€ le 29 mai 2020

Six immeubles ont été vendus le 16 et 18 Décembre 2020 à la SCI Laffitte Paradis : - Strasbourg Verdon pour 3 100 000€.

- Amiens Logis pour 290 000€.
- Chartres 10 Poillot pour 2 680 000€.
- Chartres 12 Poillot pour 5 200 000€.
- Quimper pour 180 000€.
- Troyes pour 840 000€.

Impacts de la crise sanitaire

Dès l'annonce du confinement le 16 mars 2020, AG2R LA MONDIALE a immédiatement mis en application son dispositif de crise au service de l'accompagnement de ses assurés. Pour faire face à l'urgence, toute l'organisation du Groupe s'est adaptée et les équipes se sont mobilisées autour de son Plan de continuité d'activité. Faisant le choix de ne pas recourir au chômage partiel, AG2R LA MONDIALE a généralisé le travail à distance et déployé de nouvelles solutions informatiques permettant à l'ensemble de ses collaborateurs d'accomplir leurs missions.

Depuis le début de cette crise sans précédent, le Groupe participe pleinement à l'effort de solidarité nationale en appliquant l'ensemble des dispositions des fédérations professionnelles. De même, notre Groupe, fort de ses valeurs paritaires et mutualistes qui guident ses actions, s'est inscrit dans la droite ligne des attentes du Gouvernement et a réaffirmé son engagement.

Suivant la note de recommandations et d'observations de l'Autorité des Normes Comptables en date du 3 juillet 2020, une approche ciblée a été retenue pour la présentation des impacts de la crise sanitaire.

Concernant AGLM IMMO, les impacts de la crise sanitaire au titre de l'exercice 2020 se résument ainsi :

- Abandon de créances : Dans le contexte de la crise du Covid-19, le Gouvernement a appelé les propriétaires à procéder à des abandons de loyers afin d'aider les locataires qui connaissent des difficultés de trésorerie.
- SAS AGLM IMMO a procédé à des abandons de loyers à hauteur de 251 091,39€ HT soit 0,15% du chiffre d'affaires (cf: Partie Etat des échéances de créances)
- Crédit d'impôt et déductibilité : Le Gouvernement a autorisé la déductibilité des abandons de créances comptabilisés en 2020 et a permis de faire bénéficier d'un crédit d'impôt au bailleur pour les abandons de loyers du mois de novembre 2020. (cf partie Impôt sur les sociétés)
- Provision locataire : Une provision de 1 076 466,07€ a été comptabilisée sur des locataires. (cf : Partie Etat des échéances de créances)

Malgré la crise sanitaire, les valorisations des experts immobiliers ne nous ont pas conduit à constater de provisions de dépréciation durable (PDD)

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la SAS AGLM IMMO sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n° 2014-03 du 5-6-2014 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.
Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2020.
Les états et les tableaux sont exprimés en euros dans l'annexe.

Les sommes portées au bilan, au compte de résultat et à l'annexe sont exprimées en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Placements Immobiliers

Suite aux principes imposés par le règlement du CRC n° 2002-10 abrogé et repris par ANC N° 2014-03 - relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, la société s'est conformée aux recommandations de la FFSA.
Son patrimoine immobilier a fait l'objet d'une classification des immeubles en fonction de leurs caractéristiques :

La FFSA définit 5 catégories d'immeubles, dont 4 concernent le patrimoine du groupe.

	Habitations & bureaux		Habitations & bureaux							
	Pre 1945		Post 1945 Hors IGH				Immeubles IGH		Entrepôts	
Composants	Bureaux Haussmanniens non restructurés		Bureaux		Logements		Bureaux IGH			
	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P
GROS ŒUVRE	120	65%	80	65%	80	65%	70	40%	30	85%
CLOS COUVERT	35	10%	30	10%	30	10%	30	30%	30	5%
CORPS D'ETAT TECHNIQUES	25	15%	25	15%	25	15%	25	25%	20	5%
CORPS D'ETAT ARCHITECTURAUX	15	10%	15	10%	15	10%	15	5%	10	5%

Les durées d'amortissements retenues sont cohérentes avec les recommandations de la FFA.

b) CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

c) REGLES FISCALES

La SAS AGLM IMMO a exercé une option pour faire partie du Groupe fiscal constitué par la SGAM AG2R LA MONDIALE à compter du 1^{er} janvier 2016.
SGAM AG2R LA MONDIALE – 14-16 boulevard Malesherbes- 75008 PARIS

Les Entités intégrées verseront à SGAM AG2R LA MONDIALE, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés (et toutes les contributions additionnelles en vigueur) du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont les Entités intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les Entités intégrées recevront à titre définitif de SGAM AG2R LA MONDIALE une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ou de cette moins-value nette ; en conséquence l'Entité intégrée sera privée de report de son déficit ou de sa moins-value pour la détermination ultérieure de sa charge contributive définie à l'alinéa précédent.

De même, la fraction des crédits d'impôt utilisés par le groupe fiscal qui excède le montant imputé par les membres sur leur propre charge d'impôt, sera remboursée aux Entités intégrées par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de la charge d'impôt des membres.
En conséquence, les Entités intégrées seront privées des crédits d'impôt et réductions d'impôts qui leur auront été remboursés par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la détermination ultérieure de la charge d'impôt.

Pour le calcul de l'impôt dû à la SGAM, les tarifs de l'impôt sur les sociétés sont, suivant la nature des produits, le taux normal et le taux réduit des plus-values à long terme qui lui seraient applicables en fonction de l'article 219-I, alinéa a et b du CGI.

Le compte 69 « Impôts sur les bénéfices » enregistre l'effet de l'impôt sur le résultat imposable au taux d'impôt applicable à la société, en charge ou en produit selon son sens.

Elle constate une charge d'IS nette de 19 796 058,97 €. Après IS, le résultat est de 47 458 876,76 €.

d) AUTRES INFORMATIONS

- La SAS AGLM IMMO est intégrée globalement dans les comptes consolidés du Groupe La Mondiale, dont la société mère est la société La Mondiale dont le siège est situé au 32, avenue Emile Zola, 59 370 Mons-en-Baroeul (n° identification 775 625 635 RCS Lille), elle-même faisant partie du périmètre de combinaison SGAM AG2R LA MONDIALE dont le siège social est situé au 14-16 boulevard Malesherbes, 75008 Paris (n° identification 502 858 418 RCS Paris).

- Dépôts de garantie des locataires
Montant total : 13 671 018,48 €

- Cautions bancaires des locataires
Montant total : 130 034 172,60 €

- MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES CONCERNANT LA CERTIFICATION DES COMPTES : 75 630,00 € TTC

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

e) COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS	01/01/2020	Augmentations	Transferts	Diminutions	31/12/2020
- Terrains	2 052 025 829,89	145 610 464,50		4 973 250,00	2 192 663 044,39
- Terrains Exploit.	52 480 979,71	8 915 068,00		2 041 229,71	59 354 818,00
- Constructions	1 735 164 753,98	193 074 222,84		17 139 953,72	1 911 099 023,10
- Constructions Exploit.	112 988 714,31	21 614 893,73		25 985 266,66	108 618 341,38
- Agencement Exploit.	0,00	0,00		0,00	0,00
- Immobilisation Corporelles en Cours	351 916 958,86	-63 410 307,37		24 793 457,00	263 713 194,49
- Immobilisation Corporelles en Cours Exploit.	1 525 790,95	1 238 456,96		321 830,39	2 442 417,52
- Mali Technique Fusion Amort.	5 276 441,90			385 216,83	4 891 225,07
- Mali Technique Fusion Non Amort.	4 249 634,29			220 603,82	4 029 030,47
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	234 098 898,25				234 098 898,25
- Autres	50 478 142,76	12 441 973,85		8 668 884,44	54 251 232,17
Totaux	4 600 206 144,90	319 484 772,51	0,00	84 529 692,57	4 835 161 224,84
Les participations sont comptabilisées à leur valeur historique					

ETAT DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

IMMOBILISATIONS	01/01/2020	Augmentations	Diminut vte/rebus	Transf/fusion/provis.	Reprises	31/12/2020
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
- Constructions	136 740 912,90	64 723 655,49	8 916 040,33			192 548 528,06
- Exploitations	32 948 304,06	3 811 018,19	8 329 340,32			28 429 981,93
- Mali Fusion	179 907,46	179 274,52	22 157,19			337 024,79
- Provision Deprec. Terrain	17 650,83				12 882,00	4 768,83
- Provision Deprec. Immeub.	42 940,37	13 125 000,00				13 167 940,37
Totaux	169 929 715,62	81 838 948,20	17 267 537,84	0,00	0,00	234 488 243,98

SUIVI DES MALIS DE FUSIONS

MALIS DE FUSION	Non amortissable	Amortissable		
	Valeur Brute	Valeur Brute	Amortissement	VNC
- Bordeaux Gambetta	349 618,35	349 360,10	19 056,01	330 304,09
- Lille Luxembourg	67 139,19	172 445,16	8 997,14	163 448,02
- Malakoff (immeuble vendu le 29/12/2020)	-	-	-	-
- Paris Brune	1 678 329,00	2 117 649,96	134 810,61	1 982 839,35
- Paris Colisée	368 843,05	322 282,15	19 832,75	302 449,40
- Paris Montholon	833 114,56	910 963,56	57 992,35	852 971,21
- Paris 54 Ponthieu	200 580,86	174 374,11	14 186,37	160 187,74
- Paris Villette	419 413,76	614 717,07	46 393,74	568 323,33
- Rennes Beaumont	111 991,70	229 432,96	35 755,79	193 677,17
Totaux	4 029 030,47	4 891 225,07	337 024,76	4 554 200,31

ETAT DU PATRIMOINE IMMOBILIER

IMMEUBLES	Valeur Brute	Mali de Fusion	Amortissements & provisions	Valeur Nette Comptable	Valeur d'expertise
AMIENS 15/19 Rue du Logis du Roy, 80000 AMIENS	0,00		0,00	0,00	0,00
ASNIERES-SUR-SEINE 1 Rue Auguste Mayet, 92600 ASNIERES-SUR-SEINE	22 338 384,00		750 057,83	21 588 326,17	23 960 000,00
BAGNERES-DE-BIGORRE 3 Place Lafayette, 22 Rue Victor Hugo, 65200 BAGNERES-DE-BIGORRE	929 270,96		39 671,99	889 598,97	880 000,00
BESANCON 20 Avenue Carnot, 25000 BESANCON	88 064,52		25 745,29	62 319,23	62 000,00
BORDEAUX 26 Place Gambetta, 33000 BORDEAUX	8 464 950,98	698 978,45	3 680 534,03	5 483 395,40	8 950 000,00
BOULOGNE 4 Cours de l'île Seguin, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	139 727 813,16		3 897 084,44	135 830 728,72	140 600 000,00
BOULOGNE-BILLANCOURT 58/60 Rue Edouard Vaillant, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT	75 775 018,35		1 507 129,98	74 267 888,37	70 080 000,00
CAEN Angle du Boulevard Maréchal Leclerc - Rues du Général Giraud et de l'Oratoire, 14000 CAEN	16 379 027,21		184 858,03	16 194 169,18	15 680 000,00
CHARTRES 10 Rue Edmond Poillot, 28000 CHARTRES	0,00		0,00	0,00	0,00
CHARTRES 12 Rue Edmond Poillot, 28000 CHARTRES	0,00		0,00	0,00	0,00
CHAVILLE 12 Rue du Gros Chêne, 92000 CHAVILLE	156 687,50		27 740,91	128 946,59	191 000,00
CLICHY SANZILLON 50 Rue Mme de Sanzillon, 92110 CLICHY	98 994 232,94		747 109,71	98 247 123,23	81 080 000,00
CLICHY VICTOR HUGO 149 Boulevard Victor Hugo, 92110 CLICHY	30 831 623,70		274 407,30	30 557 216,40	36 040 000,00
COURBEVOIE 1 Avenue Albert Gleizes, Avenue Gambetta, 92400 COURBEVOIE	185 584 341,91		16 892 054,68	168 692 287,23	180 700 000,00
COURBEVOIE 29/31 Rue Edith Cavell, 92400 COURBEVOIE	17 568 935,12		206 908,84	17 362 026,28	19 540 000,00
FORT DE France Route de la Pointe des Sables, 97000 FORT DE France	126 875,00		26 874,67	100 000,33	100 000,00
ISSY LEMNYS 9/23 Rue du Colonel P.Avia, 92130 ISSY LES MOULINEAUX	425 023 572,20		25 016 070,92	400 007 501,28	442 500 000,00
ISSY-LES-MOULINEAUX 57 Rue du Général Leclerc, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	40 754 596,44		499 964,27	40 254 632,17	38 450 000,00
LILLE 55 Rue du Luxembourg, 59000 LILLE	6 275 333,21	239 584,35	1 423 063,68	5 091 853,88	7 230 000,00
LILLE 15 Rue César Franck, 59000 LILLE	156 136,00		4 339,89	151 796,11	150 000,00
LILLE 10 Place Simon Volland, 59000 LILLE	263 523,56		20 451,10	243 072,46	256 000,00
LIMOGES 23 Boulevard Victor Hugo, 87000 LIMOGES	487 460,55		101 482,01	385 978,54	360 000,00
MALAKOFF 1 Rue Auguste Variot, 92000 MALAKOFF (immeuble vendu le 29/12/2020)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MARSEILLE 12-24 Boulevard de la Blancarde, 75013 MARSEILLE	11 011 911,01		102 668,85	10 909 242,16	10 800 000,00
MARSEILLE 2 Quai d'Arenc, 13000 BOUCHES-DU-RHÔNE	47 660 633,32		8 707 456,39	38 953 176,93	45 400 000,00
MARSEILLE 3 Avenue Cantini, 13006 MARSEILLE	1 532 506,78		298 334,26	1 234 172,52	1 420 000,00
METZ 2-6 Rue Serpenoise, 1-5 Rue de la Tête d'Or, 57000 METZ	7 364 685,73		60 889,96	7 303 795,77	6 700 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Bat R-Romarin, 59370 MONS-EN-BAROEUL	2 533 848,00		152 074,34	2 381 773,66	2 590 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Bat A-Acacia, 59370 MONS-EN-BAROEUL	3 292 576,90		40 132,25	3 252 444,65	2 440 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Bat B-Bougainvillier, 59370 MONS-EN-BAROEUL	2 123 438,00		73 185,53	2 050 252,47	2 160 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Bat C-Chataignier, 59370 MONS-EN-BAROEUL	3 003 507,21		50 151,98	2 953 355,23	3 010 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Bat D-Douglas, 59370 MONS-EN-BAROEUL	6 356 288,78		107 582,11	6 248 706,67	6 480 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Bat E-Erable, 59370 MONS-EN-BAROEUL	1 234 547,68		20 073,00	1 214 474,68	1 260 000,00

MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Terrain Lebrun, 59370 MONS-EN-BAROEUL	802 117,00		0,00	802 117,00	800 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Bat F-Frêne, 59370 MONS-EN-BAROEUL	7 138 445,00		196 837,35	6 941 607,65	7 130 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Salle des Sports, 59370 MONS-EN-BAROEUL	772 088,00		0,00	772 088,00	810 000,00
MONS-EN-BAROEUL 8 Rue Jean-Jacques Rousseau, 59370 MONS-EN-BAROEUL	91 408,00		1 663,43	89 744,57	100 000,00
MONS-EN-BAROEUL 10 Rue Jean-Jacques Rousseau, 59370 MONS-EN-BAROEUL	83 948,00		5 013,29	78 934,71	80 000,00
MONS-EN-BAROEUL 6 Rue Jean-Jacques Rousseau, 59370 MONS-EN-BAROEUL	51 368,00		3 171,22	48 196,78	50 000,00
MONS-EN-BAROEUL 4 Place de la République, 59370 MONS-EN-BAROEUL	1 039 003,91		71 627,82	967 376,09	910 000,00
MONS-EN-BAROEUL 9 Avenue Virnot, Bat G-Gingko, 59370 MONS-EN-BAROEUL	151 468,00		32 312,86	119 155,14	150 000,00
MONS-EN-BAROEUL Avenue Virnot, Parking des jardins, 59370 MONS-EN-BAROEUL	1 222 538,00		0,00	1 222 538,00	1 210 000,00
MONTREUIL 46-50 Rue Amand Carrel, 24 Rue Valmy, 57-65 rue du Préfet Claude Erignac, 93100 MONTREUIL	90 181 363,18		8 980 502,69	81 200 860,49	123 367 333,00
MONTREUIL-SOUS-BOIS Avenue Léon Gaumont, 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS	113 384 458,47		19 053 148,65	94 331 309,82	64 060 000,00
NANCY Rue du Grand Rabbin Haguenauer, 54000 NANCY	117 750,00		91 851,75	25 898,25	25 000,00
NANTERRE UPSIDE Cœur Université, 92000 NANTERRE	112 500 313,16		988 876,48	111 511 436,68	115 870 000,00
NEUILLY 168 Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	101 032 811,65		0,00	101 032 811,65	101 032 811,65
NEVERS 18/20 Rue Hoche, 58000 NEVERS	428 313,36		83 951,31	344 362,05	345 000,00
NICE 5 Rue Berlioz, 06000 NICE	398 500,00		81 041,84	317 458,16	430 000,00
ORLEANS 55 Rue Notre Dame de la Recouvrance, 2 Rue des Chats Ferrés, 45000 ORLEANS	1 295 669,65		324 484,93	971 184,72	710 000,00
PANTIN ZAC de Pantin et ZAC de l'Ourcq, 93500 PANTIN	108 194 155,00		3 832 334,69	104 361 820,31	103 000 000,00
PARIS - Albert 1er - 5 Rue François 1er, 75008 PARIS	121 710 024,10		8 214 491,18	113 495 532,92	132 000 000,00
PARIS 10 Rue du Colisée, 75008 PARIS	14 387 777,82	691 125,20	2 209 681,50	12 869 221,52	26 080 000,00
PARIS 13/15 Avenue Secrétan, 75019 PARIS	12 613 825,78		346 622,88	12 267 202,90	12 950 000,00
PARIS 137/139 Rue de l'Université, 10/16 Rue Jean Nicot, 75007 PARIS	124 223 347,52		7 143 790,07	117 079 557,45	149 800 000,00
PARIS 16/130 Rue Jean Jaures, 43 Rue Petit, 18/26 Rue de Lorraine, 9/23 Rue André Danjon, 75019 PARIS	16 566 485,32		308 913,11	16 257 572,21	17 020 000,00
PARIS 161/163 Rue de Courcelles, 75017 PARIS	33 019 054,00		2 420 130,00	30 598 924,00	37 170 000,00
PARIS 170/174 Boulevard de la Villette, 75019 PARIS	36 708 174,10	1 034 130,83	6 809 878,95	30 932 425,98	55 660 000,00
PARIS 2/6 Avenue Villemain, 117/119 Rue Raymond Losserand, 75014 PARIS	6 072 840,86		134 099,38	5 938 741,48	6 340 000,00
PARIS 22 Boulevard Malesherbes, 75008 PARIS	98 659 166,69		1 382 682,53	97 276 484,16	121 000 000,00
PARIS 26 Rue de Montholon, 75009 PARIS	69 670 355,33	1 744 078,12	11 913 128,36	59 501 305,09	91 250 000,00
PARIS 35/37 Boulevard Brune, 75014 PARIS	49 939 305,84	3 795 978,96	9 182 367,45	44 552 917,35	99 900 000,00
PARIS 37 Rue de Liège, 75008 PARIS	34 240 272,00		2 114 228,99	32 126 043,01	38 630 000,00
PARIS 37/41 Rue du Rocher, 75008 PARIS	113 238 896,41		8 257 575,57	104 981 320,84	137 680 000,00
PARIS 39 Rue Mstislav Rostropovitch, 75017 PARIS	207 706 447,03		10 153 521,86	197 552 925,17	232 000 000,00
PARIS 40 Avenue Edison, 75013 PARIS	332 000,00		50 990,15	281 009,85	590 000,00
PARIS 44/48 Rue de Châteaudun, 75009 PARIS	189 630 315,00		3 149 140,54	186 481 174,46	189 300 000,00
PARIS 49/57 Rue de Saint Lazard, 75009 PARIS	12 177 359,00		202 223,68	11 975 135,32	13 020 000,00
PARIS 54 Rue de Ponthieu, 75008 PARIS	11 899 782,40	374 954,97	2 174 550,41	10 100 186,96	17 100 000,00
PARIS 60 bis/64 Rue Marx Dormoy, 87/91 Rue Philippe de Girard, 75018 PARIS	16 952 428,50		232 922,97	16 719 505,53	16 320 000,00
PARIS 60 Rue de Provence, 75009 PARIS	14 319 894,55		1 558 133,93	12 761 760,62	17 590 000,00
PARIS 65/67 Avenue de la Grande Armée, 4 Rue Pergolèse, 75016 PARIS	69 365 364,00		707 160,45	68 658 203,55	63 330 000,00
PARIS 65/67 Rue de la Victoire, 75009 PARIS	110 646 795,03		7 344 427,72	103 302 367,31	127 290 000,00
PARIS 8 Rue de Penthièvre, 75008 PARIS	138 594 378,14		2 167 021,85	136 427 356,29	191 110 000,00
PARIS 11/19 Boulevard de Douaumont, 75017 PARIS	119 571 931,17		1 682 197,26	117 889 733,91	115 260 000,00
PARIS 8/10 Boulevard de Grenelle, 75015 PARIS	319 156 628,84		16 253 718,49	302 902 910,35	350 000 000,00
PARIS 92/94 Rue d'Alésia, 10/20 Impasse du Moulin Vert, 75014 PARIS	3 931 608,10		42 443,90	3 889 164,20	3 810 000,00
PARIS 92/96 bis Boulevard Haussmann, 74/80 Rue d'Anjou, 7/11 Rue de la Pépinière, 35 Rue Pasquier, 75008 PARIS	258 647 782,92		4 050 543,21	254 597 239,71	265 000 000,00
PARIS 35/37 Boulevard des Invalides, 75007 PARIS	160 953 447,93			160 953 447,93	160 953 447,93
PARIS 98/102 Rue Richelieu, 75002 PARIS	112 254 496,78		8 063 718,70	104 190 778,08	150 800 000,00
PUTEAUX - Belvedere 1-7 Cours Valmy, 92800 PUTEAUX	182 085 856,47		7 953 524,07	174 132 332,40	211 400 000,00
PUTEAUX 37/49 Quai de Dion Bouton, 13 Square Léon Blum, 92800 PUTEAUX	19 725 774,00		1 479 205,40	18 246 568,60	21 030 000,00
QUIMPER 36bis et ter Boulevard Duplex, 29000 QUIMPER	0,00		0,00	0,00	0,00
RENNES 24/26 Boulevard de Beaumont, 35000 RENNES	15 770 463,33	341 424,66	5 790 128,81	10 321 759,18	16 380 000,00
ROUEN 22 Rue Gadeau de Kerville, 76000 ROUEN	234 000,00		47 990,15	186 009,85	200 000,00
ROUEN 73/83 Rue du Gros Horloge, 2/14 Rue des Vergetiers, 34 Rue des Ours, 76000 ROUEN	12 307 076,14		138 900,90	12 168 175,24	12 360 000,00
SAINT-DENIS 2 Avenue Stade de France, 93200 SAINT-DENIS	73 877 750,04		535 100,65	73 342 649,39	80 600 000,00
STRASBOURG 15 Rue du Verdon, 67000 STRASBOURG	0,00		0,00	0,00	0,00
SURESNES 9 Rue Commandant Rivière, 92150 SURESNES	23 399 444,00		785 897,59	22 613 546,41	26 260 000,00
TOULOUSE 37-43 Rue Alsace Lorraine, 62 Rue de la Pomme, 31000 TOULOUSE	23 312 972,45		322 005,88	22 990 966,57	21 620 000,00
TROYES 22 Rue des Filles Dieu, 10000 TROYES	0,00		0,00	0,00	0,00
VILLEJUIF 1/7 Rue Sévin, 32 Rue Jean Jaurès, 94800 VILLEJUIF	9 047 109,42		235 292,49	8 811 816,93	8 700 000,00
VILLERS-LES-NANCY 31 Boulevard Baudricourt, 1 Rue Marie-Odile Laroche, 54600 VILLERS-LES-NANCY	6 014 698,77		244 976,40	5 769 722,37	5 710 000,00
Totaux	4 537 890 838,88	8 920 255,54	234 488 243,98	4 312 322 850,44	4 912 362 592,58

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
- Avances & acomptes versés	142 410,42	142 410,42	
- Clients et comptes rattachés	8 923 216,10	7 457 658,13	1 465 557,97
- Autres créances	7 041 621,63	4 460 375,11	2 581 246,52
Totaux	16 107 248,15	12 060 443,66	4 046 804,49

SAS AGLM IMMO a fait bénéficier onze de ses locataires sur des abandons de créances suite aux recommandations du Gouvernement
Cela représente 251 091.39 € HT de créances locataires, soit 0,15% du chiffre d'affaires, dont 222 173.33€ au titre des loyers
du 2T2020 et 28 918.06 € au titre des loyers de novembre.

Une dotation de provision pour locataire débiteurs a été comptabilisée à hauteur de 1 076 466,07€ pour des locataires identifiés comme ayant
de forts de retards de règlement inhabituels :

	Créance HT (loyer + prov pour charges)	DG ou caution bancaire	Dotation provision comptabilisée au 31/12/2020
Immeuble Paris Haussmann	672 438,66	168 031,96	504 406,70
Immeuble Paris Albert 1er	918 017,08	345 957,71	572 059,37
Totaux	1 590 455,74	513 989,67	1 076 466,07

D'autres créances locataires sont provisionnées à hauteur de 1 814 902,76€ mais qui ne sont pas dues à la crise sanitaire

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	montant brut	à un an au plus	à plus d'un an à 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	28 107 664,54	28 107 664,54		
Avances & acomptes reçus	3 148 921,20	3 148 921,20		
Emprunts et dettes financières divers	13 671 018,48	1 091 576,49	5 047 352,51	7 532 089,48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 544 979,88	22 544 979,88		
Dettes fiscales et sociales	455 677,00	455 677,00		
Dettes sur immobil. & cptes rattachés	945 090,43	945 090,43		
Autres dettes	4 590 037,99	4 590 037,99		
Totaux	73 463 389,52	60 883 947,53	5 047 352,51	7 532 089,48

les factures fournisseurs sont réglées dès leur validation soit entre 30 et 45 jours

DETTE FOURNISSEURS	- 30 jours	> 30 et < 60 jours	+ 60 jours	Total TTC
FOURNISSEURS EXTERNES				
Fournisseurs (factures reçues) – 31/12/2020	6 550 721,98	0,00	0,00	6 550 721,98
– 31/12/2019	97 070,17	0,00	0,00	97 070,17
Fournisseurs (factures non parvenues) – 31/12/2020	2 112 867,74	13 338 379,65	16 364,11	15 467 611,50
– 31/12/2019	0,00	5 652 348,06	24 248,79	5 676 596,85
FOURNISSEURS INTERNES AU GROUPE				
GIE AG2R (factures reçues) – 31/12/2020	0,00	0,00	0,00	0,00
– 31/12/2019	0,00	0,00	0,00	0,00
GIE AG2R – 31/12/2020	0,00	526 646,40	0,00	526 646,40
– 31/12/2019	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TTC				
TOTAL TTC – 31/12/2020	8 663 589,72	13 865 026,05	16 364,11	22 544 979,88
TOTAL TTC – 31/12/2019	97 070,17	5 652 348,06	24 248,79	5 773 667,02

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

NOTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

GIE AG2R	31/12/2020	31/12/2019
CHARGES D'EXPLOITATION		
Sous Traitance Générale	438 872,00	438 872,00
GIE AG2R LA MONDIALE CASH	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	762,00	762,00
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts sur C/C GIE AG2R La Mondiale Cash	306 585,12	457 880,46
EMPRUNT & DETTES AUPRES ETS CDT		
CC GIE AG2R La Mondiale Cash	28 107 664,54	70 964 723,98
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts sur C/C GIE AG2R La Mondiale Cash	24 196,60	72 522,91
GIE LA MONDIALE GROUPE	31/12/2020	31/12/2019
DETTES		
C/crt Gie La Mondiale Groupe	0,00	0,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Locat & Ch. Locatives	1 000,00	1 000,00
68 FAUBOURG	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	121 217 354,98	121 217 354,98
REAUMUR	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	112 879 257,27	112 879 257,27
AG2R LA MONDIALE Gestion Immobilière	31/12/2020	31/12/2019
AUTRES CREANCES		
C/crt AG2R LA MONDIALE Gestion Immobilière	14 073,47	0,00
LA MONDIALE	31/12/2020	31/12/2019
DETTES		
C/crt La Mondiale	1 092,00	0,00
SGAM AG2R LA MONDIALE	31/12/2020	31/12/2019
AUTRES CREANCES		
C/c Intégrat Fiscal SGAM AG2R LA MONDIALE	0,00	2 390 327,00
DETTES		
C/c Intégrat Fiscal SGAM AG2R LA MONDIALE	4 560 608,97	0,00

RECAPITULATIF	31/12/2020	31/12/2019
TITRES DE PARTICIPATION	234 097 374,25	234 097 374,25
AUTRES CREANCES	14 073,47	2 390 327,00
DISPONIBILITES	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES	306 585,12	457 880,46
CHARGES D'EXPLOITATION	439 872,00	439 872,00
PRODUITS FINANCIERS	24 196,60	72 522,91
DETTES	4 561 700,97	0,00
EMPRUNT & DETTES AUPRES ETS CDT	28 107 664,54	70 964 723,98

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

REPARTITION DU CAPITAL

	Nombre de parts	Capital
LA MONDIALE	20 357 600	2 035 760 000,00
AG2R PREVOYANCE	1 335 264	133 526 400,00
PRIMA	286 577	28 657 700,00
VIASANTE (Parts de 100 €)	160 573	16 057 300,00
	22 140 014	2 214 001 400,00

Les associés dans la SAS AGLM IMMO au 31 Décembre 2020 sont la Société LA MONDIALE située au 32, Avenue Emile Zola à MONS-EN-BAROEUL (59370) qui détient 91,95% des parts composant le capital social, la Société AG2R REUNICA PREVOYANCE 14-16, Boulevard Malesherbes à PARIS (75008) qui détient 6,03% des parts composant le capital social, la Société PRIMA 37, Boulevard Brune à PARIS (75014) qui détient 1,29% des parts composant le capital social et la Société VIASANTE MUTUELLE 14-16, Boulevard Malesherbes à PARIS (75008) qui détient 0,73% des parts composant le capital social.

	SOLDE AU 31/12/2019	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE AU 31/12/2020
Capital	2 199 060 300,00	14 941 100,00		2 214 001 400,00
Capital souscrit non appelé	0,00			0,00
Prime d'Apport	1 980 344 268,89	16 780 200,00		1 997 124 468,89
Prime d'Emission	273 840 600,00	3 428 571,42		277 269 171,42
Reserve legale	355 938,18	2 867 386,01		3 223 324,19
Réserves Indisponibles	0,00			0,00
Report à nouveau	37 430,91	163 544,80		200 975,71
Résultat	57 347 720,22	47 458 876,76	57 347 720,22	47 458 876,76
TOTAL	4 510 986 258,20	85 639 678,99	57 347 720,22	4 539 278 216,97

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés est passé de 25 950 212 € en 2019 à 19 796 058,97€ en 2020.

La baisse de l'IS est due à :

- une baisse du bénéfice imposable passant de 81 163 184€ en 2019 à 68 576 419€ en 2020
- une baisse du taux d'IS, passant de 31% sur la partie d'IS excédent 500 000€ en 2019 à 28% en 2020
- un crédit d'impôt de 14 459€ lié aux abandons de créances

Critères du crédit d'impôt et de la déductibilité liés aux abandons de créances

Abandons de loyers octroyés à tout locataire sans condition pour les loyers du 15/04/2020 au 30/06/2021 (au lieu du 31/12/2020)

-> Ces abandons de créance sont déductibles du résultat imposable.

et cumulativement :

Abandons de créances uniquement du mois de novembre 2020 :

- Pour les entreprises de moins de 250 salariés, faisant l'objet d'une interdiction d'accueillir du public ou exerçant leur activité principale dans un secteur mentionné à l'annexe 1 du décret 2020-371
 - > Crédit d'impôt de 50 % du loyer de novembre 2020 abandonné
- Pour les entreprises de 250 à 5 000 salariés, faisant l'objet d'une interdiction d'accueillir du public ou exerçant leur activité principale dans un secteur mentionné à l'annexe 1 du décret 2020-371
 - > Crédit d'impôt de 50 % des 2/3 du loyer de novembre 2020 abandonné.

Le crédit d'impôt est plafonné à hauteur d'un abandon du loyer de novembre d'un montant maximum de 1 600 000 € ou 2 400 000 € par locataire (soit un crédit d'impôt maximal de 800 000 € pour le bailleur).

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations											
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus. 1. Filiales SAS 82-92 REAUMUR SARL 68 FAUBOURG (+ de 50 % du capital détenu par la société).											...
	16 885 254	11 661 038	100	112 879 257	112 879 257	0	0	5 755 839	2 784 281	0	...
	64 289 800	1 339 026	100	121 217 355	121 217 355	0	0	6 641 254	3 238 691	0	...
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société).	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	...
b. Filiales étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				32 135 157	32 135 157	0	0			0	...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				22 116 075	22 116 075	0	0			0	...

EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun autre événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2020 et la date d'arrêté des comptes par le Président.

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Apport d'immeubles

SAS AGLM IMMO, foncière commune du Groupe, a été créée en 2016 dans l'objectif de faciliter la détention d'actifs immobiliers et les arbitrages par les sociétés du Groupe. Dans cet objectif, plusieurs apports ont été réalisés en 2020 dans la continuité des apports effectués les années précédentes. Un apport de dix sept ensembles immobiliers avec jouissance au 1er janvier 2020, a été opéré entre SAM La Mondiale et SAS AGLM IMMO, pour un montant total de 29 150 000 €. La rémunération de ces apports est constituée par une augmentation de capital pour un total de 12 369 800 € et de primes d'apport pour 16 780 200 €.

Un apport en numéraire venant de ViaSanté Mutuelle de 5 999 871,42€ a été effectué le 17 décembre 2020. Il se répartit de la manière suivante : Augmentation de capital pour 2 571 300 € et augmentation de la prime d'émission pour 3 428 571,42€.

Acquisitions - Cessions

SAS AGLM IMMO a souscrit dans trois fonds : - A+ Génération 2 à hauteur de 1 435 263,18€. - A+ Génération 3 à hauteur de 1 995 249,34€. - Foncière Chênelet à hauteur de 999 999,36€. - Ardian à hauteur de 1 048 358,98 €. - Ardian II à hauteur de 3 125 007,87€. - Immo Tourisme à hauteur de 3 838 095,24€.

Quatre immeubles qui étaient en restructuration ont été livrés sur l'année 2020. Clichy Sanzillon a été livré le 22 juin 2020 pour un montant de 98 994 232,94€ Clichy Victor Hugo a été livré le 24 juillet 2020 pour un montant de 30 831 623,70€ Nanterre Upside a été livré le 29 juillet 2020 pour un montant de 112 500 313,16€ St Denis New Corner a été livré le 02 septembre 2020 pour un montant de 73 877 750,04€

Trois immeubles ont été vendus en 2020 : - Paris Malakoff Variot pour 26 770 000€, le 29 Décembre 2020 - Paris Monsieur pour 13 945 498€ le 29 mai 2020 - Paris Murat pour 11 347 960€ le 29 mai 2020

Six immeubles ont été vendus le 16 et 18 Décembre 2020 à la SCI Laffitte Paradis : - Strasbourg Verdon pour 3 100 000€. - Amiens Logis pour 290 000€. - Chartres 10 Poillot pour 2 680 000€. - Chartres 12 Poillot pour 5 200 000€. - Quimper pour 180 000€. - Troyes pour 840 000€.

Impacts de la crise sanitaire

Dès l'annonce du confinement le 16 mars 2020, AG2R LA MONDIALE a immédiatement mis en application son dispositif de crise au service de l'accompagnement de ses assurés. Pour faire face à l'urgence, toute l'organisation du Groupe s'est adaptée et les équipes se sont mobilisées autour de son Plan de continuité d'activité. Faisant le choix de ne pas recourir au chômage partiel, AG2R LA MONDIALE a généralisé le travail à distance et déployé de nouvelles solutions informatiques permettant à l'ensemble de ses collaborateurs d'accomplir leurs missions. Depuis le début de cette crise sans précédent, le Groupe participe pleinement à l'effort de solidarité nationale en appliquant l'ensemble des dispositions des fédérations professionnelles. De même, notre Groupe, fort de ses valeurs paritaires et mutualistes qui guident ses actions, s'est inscrit dans la droite ligne des attentes du Gouvernement et a réaffirmé son engagement.

Suivant la note de recommandations et d'observations de l'Autorité des Normes Comptables en date du 3 juillet 2020, une approche ciblée a été retenue pour la présentation des impacts de la crise sanitaire.

Concernant AGLM IMMO, les impacts de la crise sanitaire au titre de l'exercice 2020 se résument ainsi :

- **Abandon de créances** : Dans le contexte de la crise du Covid-19, le Gouvernement a appelé les propriétaires à procéder à des abandons de loyers afin d'aider les locataires qui connaissent des difficultés de trésorerie. SAS AGLM IMMO a procédé à des abandons de loyers à hauteur de 251 091,39€ HT soit 0,15% du chiffre d'affaires (cf: Partie Etat des échéances de créances)
- **Crédit d'impôt et déductibilité** : Le Gouvernement a autorisé la déductibilité des abandons de créances comptabilisés en 2020 et a permis de faire bénéficier d'un crédit d'impôt au bailleur pour les abandons de loyers du mois de novembre 2020. (cf partie Impôt sur les sociétés)
- **Provision locataire** : Une provision de 1 076 466,07€ a été comptabilisée sur des locataires. (cf : Partie Etat des échéances de créances)

Malgré la crise sanitaire, les valorisations des experts immobiliers ne nous ont pas conduit à constater de provisions de dépréciation durable (PDD)

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la SAS AGLM IMMO sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n° 2014-03 du 5-6-2014 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.
Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2020.
Les états et les tableaux sont exprimés en euros dans l'annexe.

Les sommes portées au bilan, au compte de résultat et à l'annexe sont exprimées en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Placements Immobiliers

Suite aux principes imposés par le règlement du CRC n° 2002-10 abrogé et repris par ANC N° 2014-03 - relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, la société s'est conformée aux recommandations de la FFSA.
Son patrimoine immobilier a fait l'objet d'une classification des immeubles en fonction de leurs caractéristiques :

La FFSA définit 5 catégories d'immeubles, dont 4 concernent le patrimoine du groupe.

Composants	Habitations & bureaux		Habitations & bureaux				Immeubles IGH		Entrepôts	
	Pre 1945		Post 1945 Hors IGH							
	Bureaux Haussmanniens non restructurés		Bureaux		Logements		Bureaux IGH			
	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P
GROS ŒUVRE	120	65%	80	65%	80	65%	70	40%	30	85%
CLOS COUVERT	35	10%	30	10%	30	10%	30	30%	30	5%
CORPS D'ETAT TECHNIQUES	25	15%	25	15%	25	15%	25	25%	20	5%
CORPS D'ETAT ARCHITECTURAUX	15	10%	15	10%	15	10%	15	5%	10	5%

Les durées d'amortissements retenues sont cohérentes avec les recommandations de la FFA.

b) CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

c) REGLES FISCALES

La SAS AGLM IMMO a exercé une option pour faire partie du Groupe fiscal constitué par la SGAM AG2R LA MONDIALE à compter du 1^{er} janvier 2016.
SGAM AG2R LA MONDIALE – 14-16 boulevard Malesherbes- 75008 PARIS

Les Entités intégrées verseront à SGAM AG2R LA MONDIALE, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés (et toutes les contributions additionnelles en vigueur) du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont les Entités intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les Entités intégrées recevront à titre définitif de SGAM AG2R LA MONDIALE une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ou de cette moins-value nette ; en conséquence l'Entité intégrée sera privée de report de son déficit ou de sa moins-value pour la détermination ultérieure de sa charge contributive définie à l'alinéa précédent.

De même, la fraction des crédits d'impôt utilisés par le groupe fiscal qui excède le montant imputé par les membres sur leur propre charge d'impôt, sera remboursée aux Entités intégrées par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de la charge d'impôt des membres.
En conséquence, les Entités intégrées seront privées des crédits d'impôt et réductions d'impôts qui leur auront été remboursés par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la détermination ultérieure de la charge d'impôt.

Pour le calcul de l'impôt dû à la SGAM, les tarifs de l'impôt sur les sociétés sont, suivant la nature des produits, le taux normal et le taux réduit des plus-values à long terme qui lui seraient applicables en fonction de l'article 219-I, alinéa a et b du CGI.

Le compte 69 « Impôts sur les bénéfices » enregistre l'effet de l'impôt sur le résultat imposable au taux d'impôt applicable à la société, en charge ou en produit selon son sens.

Elle constate une charge d'IS nette de 19 796 058,97 €. Après IS, le résultat est de 47 458 876,76 €.

d) AUTRES INFORMATIONS

- La SAS AGLM IMMO est intégrée globalement dans les comptes consolidés du Groupe La Mondiale, dont la société mère est la société La Mondiale dont le siège est situé au 32, avenue Emile Zola, 59 370 Mons-en-Baroeul (n° identification 775 625 635 RCS Lille), elle-même faisant partie du périmètre de combinaison SGAM AG2R LA MONDIALE dont le siège social est situé au 14-16 boulevard Malesherbes, 75008 Paris (n° identification 502 858 418 RCS Paris).

- Dépôts de garantie des locataires
Montant total : 13 671 018,48 €

- Cautions bancaires des locataires
Montant total : 130 034 172,60 €

- MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES CONCERNANT LA CERTIFICATION DES COMPTES : 75 630,00 € TTC

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

a) COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS	01/01/2020	Augmentations	Transferts	Diminutions	31/12/2020
- Terrains	2 052 025 829,89	145 610 464,50		4 973 250,00	2 192 663 044,39
- Terrains Exploité.	52 480 979,71	8 915 068,00		2 041 229,71	59 354 818,00
- Constructions	1 735 164 753,98	193 074 222,84		17 139 953,72	1 911 099 023,10
- Constructions Exploité.	112 988 714,31	21 614 893,73		25 985 266,66	108 618 341,38
- Agencement Exploité.	0,00	0,00		0,00	0,00
- Immobilisation Corporelles en Cours	351 916 958,86	-63 410 307,37		24 793 457,00	263 713 194,49
- Immobilisation Corporelles en Cours Exploité.	1 525 790,95	1 238 456,96		321 830,39	2 442 417,52
- Mali Technique Fusion Amort.	5 276 441,90			385 216,83	4 891 225,07
- Mali Technique Fusion Non Amort.	4 249 634,29			220 603,82	4 029 030,47
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	234 098 898,25				234 098 898,25
- Autres	50 478 142,76	12 441 973,85		8 668 884,44	54 251 232,17
Totaux	4 600 206 144,90	319 484 772,51	0,00	84 529 692,57	4 835 161 224,84
Les participations sont comptabilisées à leur valeur historique					

ETAT DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

IMMOBILISATIONS	01/01/2020	Augmentations	Diminut vte/rebus	Transf/fusion/provis.	Reprises	31/12/2020
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
- Constructions	136 740 912,90	64 723 655,49	8 916 040,33			192 548 528,06
- Exploitations	32 948 304,06	3 811 018,19	8 329 340,32			28 429 981,93
- Mali Fusion	179 907,46	179 274,52	22 157,19			337 024,79
- Provision Deprec. Terrain	17 650,83				12 882,00	4 768,83
- Provision Deprec. Immeub.	42 940,37	13 125 000,00				13 167 940,37
Totaux	169 929 715,62	81 838 948,20	17 267 537,84	0,00	0,00	234 488 243,98

SUIVI DES MALIS DE FUSIONS

MALIS DE FUSION	Non amortissable	Amortissable		
	Valeur Brute	Valeur Brute	Amortissement	VNC
- Bordeaux Gambetta	349 618,35	349 360,10	19 056,01	330 304,09
- Lille Luxembourg	67 139,19	172 445,16	8 997,14	163 448,02
- Malakoff (immeuble vendu le 29/12/2020)	-	-	-	-
- Paris Brune	1 678 329,00	2 117 649,96	134 810,61	1 982 839,35
- Paris Colisée	368 843,05	322 282,15	19 832,75	302 449,40
- Paris Montholon	833 114,56	910 963,56	57 992,35	852 971,21
- Paris 54 Ponthieu	200 580,86	174 374,11	14 186,37	160 187,74
- Paris Vilette	419 413,76	614 717,07	46 393,74	568 323,33
- Rennes Beaumont	111 991,70	229 432,96	35 755,79	193 677,17
Totaux	4 029 030,47	4 891 225,07	337 024,76	4 554 200,31

ETAT DU PATRIMOINE IMMOBILIER

IMMEUBLES	Valeur Brute	Mali de Fusion	Amortissements & provisions	Valeur Nette Comptable	Valeur d'expertise
AMIENS 15/19 Rue du Logis du Roy, 80000 AMIENS	0,00		0,00	0,00	0,00
ASNIERES-SUR-SEINE 1 Rue Auguste Mayet, 92600 ASNIERES-SUR-SEINE	22 338 384,00		750 057,83	21 588 326,17	23 960 000,00
BAGNERES-DE-BIGORRE 3 Place Lafayette, 22 Rue Victor Hugo, 65200 BAGNERES-DE-BIGORRE	929 270,96		39 671,99	889 598,97	880 000,00
BESANCON 20 Avenue Carnot, 25000 BESANCON	88 064,52		25 745,29	62 319,23	62 000,00
BORDEAUX 26 Place Gambetta, 33000 BORDEAUX	8 464 950,98	698 978,45	3 680 534,03	5 483 395,40	8 950 000,00
BOULOGNE 4 Cours de l'île Seguin, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	139 727 813,16		3 897 084,44	135 830 728,72	140 600 000,00
BOULOGNE-BILLANCOURT 58/60 Rue Edouard Vaillant, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT	75 775 018,35		1 507 129,98	74 267 888,37	70 080 000,00
CAEN Angle du Boulevard Maréchal Leclerc - Rues du Général Giraud et de l'Oratoire, 14000 CAEN	16 379 027,21		184 858,03	16 194 169,18	15 680 000,00
CHARTRES 10 Rue Edmond Poillot, 28000 CHARTRES	0,00		0,00	0,00	0,00
CHARTRES 12 Rue Edmond Poillot, 28000 CHARTRES	0,00		0,00	0,00	0,00
CHAVILLE 12 Rue du Gros Chêne, 92000 CHAVILLE	156 687,50		27 740,91	128 946,59	191 000,00
CLICHY SANZILLON 50 Rue Mme de Sanzillon, 92110 CLICHY	98 994 232,94		747 109,71	98 247 123,23	81 080 000,00
CLICHY VICTOR HUGO 149 Boulevard Victor Hugo, 92110 CLICHY	30 831 623,70		274 407,30	30 557 216,40	36 040 000,00
COURBEVOIE 1 Avenue Albert Gleizes, Avenue Gambetta, 92400 COURBEVOIE	185 584 341,91		16 892 054,68	168 692 287,23	180 700 000,00
COURBEVOIE 29/31 Rue Edith Cavell, 92400 COURBEVOIE	17 568 935,12		206 908,84	17 362 026,28	19 540 000,00
FORT DE France Route de la Pointe des Sables, 97000 FORT DE France	126 875,00		26 874,67	100 000,33	100 000,00
ISSY LEMNYS 9/23 Rue du Colonel P.Avia, 92130 ISSY LES MOULINEAUX	425 023 572,20		25 016 070,92	400 007 501,28	442 500 000,00
ISSY-LES-MOULINEAUX 57 Rue du Général Leclerc, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	40 754 596,44		499 964,27	40 254 632,17	38 450 000,00
LILLE 55 Rue du Luxembourg, 59000 LILLE	6 275 333,21	239 584,35	1 423 063,68	5 091 853,88	7 230 000,00
LILLE 15 Rue César Franck, 59000 LILLE	156 136,00		4 339,89	151 796,11	150 000,00
LILLE 10 Place Simon Vollant, 59000 LILLE	263 523,56		20 451,10	243 072,46	256 000,00
LIMOGES 23 Boulevard Victor Hugo, 87000 LIMOGES	487 460,55		101 482,01	385 978,54	360 000,00
MALAKOFF 1 Rue Auguste Variot, 92000 MALAKOFF (immeuble vendu le 29/12/2020)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MARSEILLE 12-24 Boulevard de la Blancarde, 75013 MARSEILLE	11 011 911,01		102 668,85	10 909 242,16	10 800 000,00
MARSEILLE 2 Quai d'Arenç, 13000 BOUCHES-DU-RHÔNE	47 660 633,32		8 707 456,39	38 953 176,93	45 400 000,00
MARSEILLE 3 Avenue Cantini, 13006 MARSEILLE	1 532 506,78		298 334,26	1 234 172,52	1 420 000,00
METZ 2-6 Rue Serpenoise, 1-5 Rue de la Tête d'Or, 57000 METZ	7 364 685,73		60 889,96	7 303 795,77	6 700 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Bat R-Romarin, 59370 MONS-EN-BAROEUL	2 533 848,00		152 074,34	2 381 773,66	2 590 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Bat A-Acacia, 59370 MONS-EN-BAROEUL	3 292 576,90		40 132,25	3 252 444,65	2 440 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Bat B-Bougainvillier, 59370 MONS-EN-BAROEUL	2 123 438,00		73 185,53	2 050 252,47	2 160 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Bat C-Chataignier, 59370 MONS-EN-BAROEUL	3 003 507,21		50 151,98	2 953 355,23	3 010 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Bat D-Douglas, 59370 MONS-EN-BAROEUL	6 356 288,78		107 582,11	6 248 706,67	6 480 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Bat E-Erable, 59370 MONS-EN-BAROEUL	1 234 547,68		20 073,00	1 214 474,68	1 260 000,00

MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Terrain Lebrun, 59370 MONS-EN-BAROEUL	802 117,00		0,00	802 117,00	800 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Bat F-Frêne, 59370 MONS-EN-BAROEUL	7 138 445,00		196 837,35	6 941 607,65	7 130 000,00
MONS-EN-BAROEUL 32 Avenue Emile Zola, Salle des Sports, 59370 MONS-EN-BAROEUL	772 088,00		0,00	772 088,00	810 000,00
MONS-EN-BAROEUL 8 Rue Jean-Jacques Rousseau, 59370 MONS-EN-BAROEUL	91 408,00		1 663,43	89 744,57	100 000,00
MONS-EN-BAROEUL 10 Rue Jean-Jacques Rousseau, 59370 MONS-EN-BAROEUL	83 948,00		5 013,29	78 934,71	80 000,00
MONS-EN-BAROEUL 6 Rue Jean-Jacques Rousseau, 59370 MONS-EN-BAROEUL	51 368,00		3 171,22	48 196,78	50 000,00
MONS-EN-BAROEUL 4 Place de la République, 59370 MONS-EN-BAROEUL	1 039 003,91		71 627,82	967 376,09	910 000,00
MONS-EN-BAROEUL 9 Avenue Virnot, Bat G-Gingko, 59370 MONS-EN-BAROEUL	151 468,00		32 312,86	119 155,14	150 000,00
MONS-EN-BAROEUL Avenue Virnot, Parking des jardins, 59370 MONS-EN-BAROEUL	1 222 538,00		0,00	1 222 538,00	1 210 000,00
MONTREUIL 46-50 Rue Amand Carrel, 24 Rue Valmy, 57-65 rue du Préfet Claude Erignac, 93100 MONTREUIL	90 181 363,18		8 980 502,69	81 200 860,49	123 367 333,00
MONTREUIL-SOUS-BOIS Avenue Léon Gaumont, 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS	113 384 458,47		19 053 148,65	94 331 309,82	64 060 000,00
NANCY Rue du Grand Rabbin Haguenauer, 54000 NANCY	117 750,00		91 851,75	25 898,25	25 000,00
NANTERRE UPSIDE Cœur Université, 92000 NANTERRE	112 500 313,16		988 876,48	111 511 436,68	115 870 000,00
NEUILLY 168 Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	101 032 811,65		0,00	101 032 811,65	101 032 811,65
NEVERS 18/20 Rue Hoche, 58000 NEVERS	428 313,36		83 951,31	344 362,05	345 000,00
NICE 5 Rue Berlioz, 06000 NICE	398 500,00		81 041,84	317 458,16	430 000,00
ORLEANS 55 Rue Notre Dame de la Recouvrance, 2 Rue des Chats Ferrés, 45000 ORLEANS	1 295 669,65		324 484,93	971 184,72	710 000,00
PANTIN ZAC de Pantin et ZAC de l'Ourcq, 93500 PANTIN	108 194 155,00		3 832 334,69	104 361 820,31	103 000 000,00
PARIS - Albert 1er - 5 Rue François 1er, 75008 PARIS	121 710 024,10		8 214 491,18	113 495 532,92	132 000 000,00
PARIS 10 Rue du Colisée, 75008 PARIS	14 387 777,82	691 125,20	2 209 681,50	12 869 221,52	26 080 000,00
PARIS 13/15 Avenue Secrétan, 75019 PARIS	12 613 825,78		346 622,88	12 267 202,90	12 950 000,00
PARIS 137/139 Rue de l'Université, 10/16 Rue Jean Nicot, 75007 PARIS	124 223 347,52		7 143 790,07	117 079 557,45	149 800 000,00
PARIS 16/130 Rue Jean Jaures, 43 Rue Petit, 18/26 Rue de Lorraine, 9/23 Rue André Danjon, 75019 PARIS	16 566 485,32		308 913,11	16 257 572,21	17 020 000,00
PARIS 161/163 Rue de Courcelles, 75017 PARIS	33 019 054,00		2 420 130,00	30 598 924,00	37 170 000,00
PARIS 170/174 Boulevard de la Villette, 75019 PARIS	36 708 174,10	1 034 130,83	6 809 878,95	30 932 425,98	55 660 000,00
PARIS 2/6 Avenue Villemain, 117/119 Rue Raymond Losserand, 75014 PARIS	6 072 840,86		134 099,38	5 938 741,48	6 340 000,00
PARIS 22 Boulevard Malsherbes, 75008 PARIS	98 659 166,69		1 382 682,53	97 276 484,16	121 000 000,00
PARIS 26 Rue de Monthonol, 75009 PARIS	69 670 355,33	1 744 078,12	11 913 128,36	59 501 305,09	91 250 000,00
PARIS 35/37 Boulevard Brune, 75014 PARIS	49 939 305,84	3 795 978,96	9 182 367,45	44 552 917,35	99 900 000,00
PARIS 37 Rue de Liège, 75008 PARIS	34 240 272,00		2 114 228,99	32 126 043,01	38 630 000,00
PARIS 37/41 Rue du Rocher, 75008 PARIS	113 238 896,41		8 257 575,57	104 981 320,84	137 680 000,00
PARIS 39 Rue Mstislav Rostropovitch, 75017 PARIS	207 706 447,03		10 153 521,86	197 552 925,17	232 000 000,00
PARIS 40 Avenue Edison, 75013 PARIS	332 000,00		50 990,15	281 009,85	590 000,00
PARIS 44/48 Rue de Châteaudun, 75009 PARIS	189 630 315,00		3 149 140,54	186 481 174,46	189 300 000,00
PARIS 49/57 Rue de Saint Lazard, 75009 PARIS	12 177 359,00		202 223,68	11 975 135,32	13 020 000,00
PARIS 54 Rue de Ponthieu, 75008 PARIS	11 899 782,40	374 954,97	2 174 550,41	10 100 186,96	17 100 000,00
PARIS 60 bis/64 Rue Marx Dormoy, 87/91 Rue Philippe de Girard, 75018 PARIS	16 952 428,50		232 922,97	16 719 505,53	16 320 000,00
PARIS 60 Rue de Provence, 75009 PARIS	14 319 894,55		1 558 133,93	12 761 760,62	17 590 000,00
PARIS 65/67 Avenue de la Grande Armée, 4 Rue Pergolèse, 75016 PARIS	69 365 364,00		707 160,45	68 658 203,55	63 330 000,00
PARIS 65/67 Rue de la Victoire, 75009 PARIS	110 646 795,03		7 344 427,72	103 302 367,31	127 290 000,00
PARIS 8 Rue de Penhièvre, 75008 PARIS	138 594 378,14		2 167 021,85	136 427 356,29	191 110 000,00
PARIS 11/19 Boulevard de Douaumont, 75017 PARIS	119 571 931,17		1 682 197,26	117 889 733,91	115 260 000,00
PARIS 8/10 Boulevard de Grenelle, 75015 PARIS	319 156 628,84		16 253 718,49	302 902 910,35	350 000 000,00
PARIS 92/94 Rue d'Alésia, 10/20 Impasse du Moulin Vert, 75014 PARIS	3 931 608,10		42 443,90	3 889 164,20	3 810 000,00
PARIS 92/96 bis Boulevard Haussmann, 74/80 Rue d'Anjou, 7/11 Rue de la Pépinière, 35 Rue Pasquier, 75008 PARIS	258 647 782,92		4 050 543,21	254 597 239,71	265 000 000,00
PARIS 35/37 Boulevard des Invalides, 75007 PARIS	160 953 447,93		160 953 447,93	160 953 447,93	160 953 447,93
PARIS 98/102 Rue Richelieu, 75002 PARIS	112 254 496,78		8 063 718,70	104 190 778,08	150 800 000,00
PUTEAUX - Belvedere 1-7 Cours Valmy, 92800 PUTEAUX	182 085 856,47		7 953 524,07	174 132 332,40	211 400 000,00
PUTEAUX 37/49 Quai de Dion Bouton, 13 Square Léon Blum, 92800 PUTEAUX	19 725 774,00		1 479 205,40	18 246 568,60	21 030 000,00
QUIMPER 36bis et ter Boulevard Dupleix, 29000 QUIMPER	0,00		0,00	0,00	0,00
RENNES 24/26 Boulevard de Beaumont, 35000 RENNES	15 770 463,33	341 424,66	5 790 128,81	10 321 759,18	16 380 000,00
ROUEN 22 Rue Gadeau de Kerville, 76000 ROUEN	234 000,00		47 990,15	186 009,85	200 000,00
ROUEN 73/83 Rue du Gros Horloge, 2/14 Rue des Vergetiers, 34 Rue des Ours, 76000 ROUEN	12 307 076,14		138 900,90	12 168 175,24	12 360 000,00
SAINT-DENIS 2 Avenue Stade de France, 93200 SAINT-DENIS	73 877 750,04		535 100,65	73 342 649,39	80 600 000,00
STRASBOURG 15 Rue du Verdon, 67000 STRASBOURG	0,00		0,00	0,00	0,00
SURESNES 9 Rue Commandant Rivière, 92150 SURESNES	23 399 444,00		785 897,59	22 613 546,41	26 260 000,00
TOULOUSE 37-43 Rue Alsace Lorraine, 62 Rue de la Pomme, 31000 TOULOUSE	23 312 972,45		322 005,88	22 990 966,57	21 620 000,00
TROYES 22 Rue des Filles Dieu, 10000 TROYES	0,00		0,00	0,00	0,00
VILLEJUIF 1/7 Rue Sévin, 32 Rue Jean Jaurès, 94800 VILLEJUIF	9 047 109,42		235 292,49	8 811 816,93	8 700 000,00
VILLERS-LES-NANCY 31 Boulevard Baudricourt, 1 Rue Marie-Odile Laroche, 54600 VILLERS-LES-NANCY	6 014 698,77		244 976,40	5 769 722,37	5 710 000,00
Totaux	4 537 890 838,88	8 920 255,54	234 488 243,98	4 312 322 850,44	4 912 362 592,58

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
- Avances & acomptes versés	142 410,42	142 410,42	
- Clients et comptes rattachés	8 923 216,10	7 457 658,13	1 465 557,97
- Autres créances	7 041 621,63	4 460 375,11	2 581 246,52
Totaux	16 107 248,15	12 060 443,66	4 046 804,49

SAS AGLM IMMO a fait bénéficier onze de ses locataires sur des abandons de créances suite aux recommandations du Gouvernement. Cela représente 251 091,39 € HT de créances locataires, soit 0,15% du chiffre d'affaires, dont 222 173,33€ au titre des loyers du 2T2020 et 28 918,06 € au titre des loyers de novembre.

Une dotation de provision pour locataire débiteurs a été comptabilisée à hauteur de 1 076 466,07€ pour des locataires identifiés comme ayant de forts retards de règlement inhabituels :

	Créance HT (loyer + prov pour charges)	DG ou caution bancaire	Dotation provision comptabilisée au 31/12/2020
Immeuble Paris Haussmann	672 438,66	168 031,96	504 406,70
Immeuble Paris Albert 1er	918 017,08	345 957,71	572 059,37
Totaux	1 590 455,74	513 989,67	1 076 466,07

D'autres créances locataires sont provisionnées à hauteur de 1 814 902,76€ mais qui ne sont pas dues à la crise sanitaire

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	montant brut	à un an au plus	à plus d'un an à 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	28 107 664,54	28 107 664,54		
Avances & acomptes reçus	3 148 921,20	3 148 921,20		
Emprunts et dettes financières divers	13 671 018,48	1 091 576,49	5 047 352,51	7 532 089,48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 544 979,88	22 544 979,88		
Dettes fiscales et sociales	455 677,00	455 677,00		
Dettes sur immobil. & cptes rattachés	945 090,43	945 090,43		
Autres dettes	4 590 037,99	4 590 037,99		
Totaux	73 463 389,52	60 883 947,53	5 047 352,51	7 532 089,48

les factures fournisseurs sont réglées dès leur validation soit entre 30 et 45 jours

DETTE FOURNISSEURS	- 30 jours	> 30 et < 60 jours	+ 60 jours	Total TTC
FOURNISSEURS EXTERNES				
Fournisseurs (factures reçues) - 31/12/2020	6 550 721,98	0,00	0,00	6 550 721,98
- 31/12/2019	97 070,17	0,00	0,00	97 070,17
Fournisseurs (factures non parvenues) - 31/12/2020	2 112 867,74	13 338 379,65	16 364,11	15 467 611,50
- 31/12/2019	0,00	5 652 348,06	24 248,79	5 676 596,85
FOURNISSEURS INTERNES AU GROUPE				
GIE AG2R (factures reçues) - 31/12/2020	0,00	0,00	0,00	0,00
- 31/12/2019	0,00	0,00	0,00	0,00
GIE AG2R - 31/12/2020	0,00	526 646,40	0,00	526 646,40
- 31/12/2019	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TTC				
TOTAL TTC - 31/12/2020	8 663 589,72	13 865 026,05	16 364,11	22 544 979,88
TOTAL TTC - 31/12/2019	97 070,17	5 652 348,06	24 248,79	5 773 667,02

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

NOTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

GIE AG2R	31/12/2020	31/12/2019
CHARGES D'EXPLOITATION		
Sous Traitance Générale	438 872,00	438 872,00
GIE AG2R LA MONDIALE CASH	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	762,00	762,00
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts sur C/C GIE AG2R La Mondiale Cash	306 585,12	457 880,46
EMPRUNT & DETTES AUPRES ETS CDT		
CC GIE AG2R La Mondiale Cash	28 107 664,54	70 964 723,98
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts sur C/C GIE AG2R La Mondiale Cash	24 196,60	72 522,91
GIE LA MONDIALE GROUPE	31/12/2020	31/12/2019
DETTES		
C/crt Gie La Mondiale Groupe	0,00	0,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Locat & Ch. Locatives	1 000,00	1 000,00
68 FAUBOURG	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	121 217 354,98	121 217 354,98
REAUMUR	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	112 879 257,27	112 879 257,27
AG2R LA MONDIALE Gestion Immobilière	31/12/2020	31/12/2019
AUTRES CREANCES		
C/crt AG2R LA MONDIALE Gestion Immobilière	14 073,47	0,00
LA MONDIALE	31/12/2020	31/12/2019
DETTES		
C/crt La Mondiale	1 092,00	0,00
SGAM AG2R LA MONDIALE	31/12/2020	31/12/2019
AUTRES CREANCES		
C/c Intégrat Fiscal SGAM AG2R LA MONDIALE	0,00	2 390 327,00
DETTES		
C/c Intégrat Fiscal SGAM AG2R LA MONDIALE	4 560 608,97	0,00

RECAPITULATIF	31/12/2020	31/12/2019
TITRES DE PARTICIPATION	234 097 374,25	234 097 374,25
AUTRES CREANCES	14 073,47	2 390 327,00
DISPONIBILITES	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES	306 585,12	457 880,46
CHARGES D'EXPLOITATION	439 872,00	439 872,00
PRODUITS FINANCIERS	24 196,60	72 522,91
DETTES	4 561 700,97	0,00
EMPRUNT & DETTES AUPRES ETS CDT	28 107 664,54	70 964 723,98

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

REPARTITION DU CAPITAL

	Nombre de parts	Capital
LA MONDIALE	20 357 600	2 035 760 000,00
AG2R PREVOYANCE	1 335 264	133 526 400,00
PRIMA	286 577	28 657 700,00
VIASANTE	160 573	16 057 300,00
(Parts de 100 €)		
	22 140 014	2 214 001 400,00

Les associés dans la SAS AGLM IMMO au 31 Décembre 2020 sont la Société LA MONDIALE située au 32, Avenue Emile Zola à MONS-EN-BAROEUL (59370) qui détient 91,95% des parts composant le capital social, la Société AG2R REUNICA PREVOYANCE 14-16, Boulevard Malesherbes à PARIS (75008) qui détient 6,03% des parts composant le capital social, la Société PRIMA 37, Boulevard Brune à PARIS (75014) qui détient 1,29% des parts composant le capital social et la Société VIASANTE MUTUELLE 14-16, Boulevard Malesherbes à PARIS (75008) qui détient 0,73% des parts composant le capital social.

	SOLDE AU 31/12/2019	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE AU 31/12/2020
Capital	2 199 060 300,00	14 941 100,00		2 214 001 400,00
Capital souscrit non appelé	0,00			0,00
Prime d'Apport	1 980 344 268,89	16 780 200,00		1 997 124 468,89
Prime d'Emission	273 840 600,00	3 428 571,42		277 269 171,42
Reserve legale	355 938,18	2 867 386,01		3 223 324,19
Réserves Indisponibles	0,00			0,00
Report à nouveau	37 430,91	163 544,80		200 975,71
Résultat	57 347 720,22	47 458 876,76	57 347 720,22	47 458 876,76
TOTAL	4 510 986 258,20	85 639 678,99	57 347 720,22	4 539 278 216,97

SAS AGLM IMMO

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2020

IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés est passé de 25 950 212 € en 2019 à 19 796 058,97€ en 2020.

La baisse de l'IS est due à :

- une baisse du bénéfice imposable passant de 81 163 184€ en 2019 à 68 576 419€ en 2020
- une baisse du taux d'IS, passant de 31% sur la partie d'IS excédent 500 000€ en 2019 à 28% en 2020
- un crédit d'impôt de 14 459€ lié aux abandons de créances

Critères du crédit d'impôt et de la déductibilité liés aux abandons de créances

Abandons de loyers octroyés à tout locataire sans condition pour les loyers du 15/04/2020 au 30/06/2021 (au lieu du 31/12/2020)

-> Ces abandons de créance sont déductibles du résultat imposable.

et cumulativement :

Abandons de créances uniquement du mois de novembre 2020 :

- Pour les entreprises de moins de 250 salariés, faisant l'objet d'une interdiction d'accueillir du public ou exerçant leur activité principale dans un secteur mentionné à l'annexe 1 du décret 2020-371
 - > Crédit d'impôt de 50 % du loyer de novembre 2020 abandonné
- Pour les entreprises de 250 à 5 000 salariés, faisant l'objet d'une interdiction d'accueillir du public ou exerçant leur activité principale dans un secteur mentionné à l'annexe 1 du décret 2020-371
 - > Crédit d'impôt de 50 % des 2/3 du loyer de novembre 2020 abandonné.

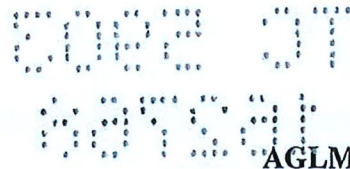
Le crédit d'impôt est plafonné à hauteur d'un abandon du loyer de novembre d'un montant maximum de 1 600 000 € ou 2 400 000 € par locataire (soit un crédit d'impôt maximal de 800 000 € pour le bailleur).

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations											
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.											
1. Filiales											...
SAS 82-92 REAUMUR	16 885 254	11 661 038	100	112 879 257	112 879 257	0	0	5 755 839	2 784 281	0	...
SARL 68 FAUBOURG (+ de 50 % du capital détenu par la société).	64 289 800	1 339 026	100	121 217 355	121 217 355	0	0	6 641 254	3 238 691	0	...
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société).	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	...
b. Filiales étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				32 135 157	32 135 157	0	0			0	...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				22 116 075	22 116 075	0	0			0	...

EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun autre événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2020 et la date d'arrêté des comptes par le Président.



AGLM IMMO

SAS au capital de 2 214 001 400 €
Siège social : 32, avenue Emile Zola - 59370 Mons-en-Baroeul
817 487 077 RCS Lille Métropole

.....

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 31 MAI 2021

se tenant à 8 heures

au siège social d'AG2R LA MONDIALE, 14-16 boulevard Malesherbes – 75008 Paris.

Sont présents :

LA MONDIALE,

Société d'Assurance Mutuelle sur la Vie et de Capitalisation,
ayant son siège social : 32, avenue Emile Zola - 59370 Mons-en-Baroeul,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole,
sous le numéro 775 625 635,

détenant 20 357 600 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur André Renaudin, Président directeur général,

et

AG2R PRÉVOYANCE,

Institution de Prévoyance,
ayant son siège social : 14-16 boulevard Malesherbes - 75008 Paris,
identifiée au SIREN sous le numéro 333 232 270,

détenant 1 335 264 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur David Simon, Directeur général délégué,

et

PRIMA,

Société anonyme régie par le Code des assurances,
ayant son siège social : 37 boulevard Brune - 75014 Paris,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris,
sous le numéro 333 193 795,

détenant 286 577 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur Philippe Dabat, Président,

Est représenté :

VIASANTÉ MUTUELLE,

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité,
ayant son siège social : 14-16 boulevard Malesherbes - 75008 Paris,
identifiée au SIREN sous le numéro 777 927 120,

détenant 160 573 actions de 100 euros,

représentée par La Mondiale, elle-même représentée par Monsieur André Renaudin, Président directeur général,

seuls associés de **AGLM Immo.**

lesquels, après avoir été informés que le Commissaire aux comptes de la Société, KPMG SA, dûment convoqué, est absent et excusé,

après rappel par le Directeur général des points à l'ordre du jour :

A titre ordinaire

- Rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Rapports du Commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes et quitus au Président et au Directeur général ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Renouvellement du Commissaire aux comptes ;

A titre extraordinaire

- Modification de l'objet social ;
- Modification corrélatrice des statuts ;
- Dissolution par anticipation sans liquidation de la société civile immobilière France Michelet ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

et la mise à disposition :

- de l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société au 31 décembre 2020 ;
- du rapport de gestion du Président ;
- des rapports du Commissaire aux comptes ;
- du texte des résolutions proposées ;
- d'un exemplaire des statuts de la Société.

ont adopté les résolutions suivantes :

A titre ordinaire

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et définitif au Président et au Directeur général de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un bénéfice de 47 458 876,76 euros, décide d'affecter le bénéfice distribuable (47 659 852,47 euros), composé du résultat de l'exercice (47 458 876,76 euros) et du montant du compte report à nouveau (200 975,71 euros), de la manière suivante :

- en affectation à la réserve légale pour un montant de 2 372 943,84 euros.

- C O M P T E S
- en distribution de dividendes pour un montant de 45 165 628,56 euros, soit 2,04 euros par action,
 - au compte report à nouveau pour le solde, soit un montant de 121 280,07 euros.

Elle prend acte du montant des dividendes distribué au titre des 3 derniers exercices :

- 2019 : 54 316 789,41 euros, soit 2,47 euros par action,
- 2018 : 2 825 334,58 euros, soit 0,19 euros par action,
- 2017 : 3 900 060 euros, soit 0,60 euros par action.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions telles que visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle pour une durée de six exercices le mandat de Commissaire aux comptes de KPMG SA.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

A titre extraordinaire

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de modifier l'objet social de la Société.

L'article 2 des statuts est désormais rédigé de la manière suivante :

« Article 2 – Objet

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- a) *l'acquisition, par quelque mode que ce soit, la propriété, la construction, la restructuration, la rénovation de tous immeubles et/ou biens et droits immobiliers ;*
- b) *la cession, l'échange ou la transmission par quelque mode que ce soit de tout Actif (notamment par voie d'apport, fusion, ou autre opération équivalente) ;*
- c) *la souscription et l'achat d'actions, d'obligations, de valeurs mobilières ou de parts sociales ou de titres quelconques de sociétés détenant (ou ayant vocation à détenir, en cas de société nouvelle), directement ou indirectement, des immeubles et/ou des biens et droits immobiliers et/ou des fonds de commerce ou administrant de tels biens ou donnant vocation à une attribution de locaux en jouissance ou en propriété (les « Participations ») ;*
- d) *toutes opérations quelconques destinées à mettre en valeur le patrimoine immobilier ainsi que la gestion et l'administration des immeubles, des biens et droits immobiliers, des fonds de commerce*

et des Participations (les « Actifs »), notamment par voie de location en nu ou en meublé, de location-gérance ou autrement ;

- e) la conclusion de toutes conventions de financement pour les besoins de la réalisation de son objet, et notamment la conclusion de tous emprunts bancaires et de toute conventions d'avances en compte courant, ainsi que l'octroi de toute garantie consentie pour l'obtention des financements nécessaires aux opérations visées aux paragraphes ci-dessus ainsi que la conclusion de toute convention de couverture de taux ;
- f) toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, financière, stratégique ou autres, au profit et à destination exclusifs des Participations ainsi que toutes opérations de prêts ou d'avance en compte courant ou autre mode de financement des Participations ; le contrôle et la direction de ces Participations ;
- g) toutes opérations d'escompte, de reports, prêts, crédits ou autres et, d'une manière générale, toutes opérations de finance ou de trésorerie ;
- h) toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement. Plus généralement, toutes opérations quelconques pouvant contribuer à la réalisation de l'objet social. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, approuve la dissolution par anticipation sans liquidation de la société civile immobilière France Michelet en application de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil, entraînant la transmission universelle du patrimoine de cette société au profit de son associé unique, AGLM Immo.

Cette dissolution sans liquidation par voie de transmission de patrimoine sera soumise au régime de droit commun.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs à La Mondiale, Présidente, elle-même représentée par son Directeur général délégué, Monsieur David Simon, afin de réaliser cette opération, signer tous actes et notamment la déclaration de dissolution sans liquidation, effectuer toutes publicités et formalités s'y rapportant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'effectuer toutes formalités de publicité, dépôt et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

COMMUNIQUE

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents ou représentés.



André Renaudin
pour **La Mondiale**



David Simon
pour **AG2R Prévoyance**



Philippe Dabat
pour **Prima**



André Renaudin
Représentant de La Mondiale
pour **ViaSanté Mutuelle**

